

6 Économie

Caisse des pensions et de prestations familiales des agents de l'Etat (CPPF)

Satisfecit des consultants de l'Union européenne



Marcel Mbele Loussou (centre), directeur général du CPPF.



Mounir Chérif et Renate De Leers (centre), les consultants mandataires par Socieux+, expertise de l'Union européenne.

Innocent M'BADOUA
Libreville/Gabon

SATISFECIT hier au siège de la Caisse des pensions et de prestations familiales des agents de l'Etat (CPPF). En effet, les conclusions rendues par les deux consultants, Renata De Leers et Mounir Chérif, mandatés par Socieux+ (programme de l'Union européenne pour la protection sociale) sont de nature à donner espoir, quant à l'aboutissement

heureux des réformes en profondeur initiées par l'organisme étatique en charge des pensions et prestations familiales. C'était à la faveur de la restitution des travaux de la mission exploratoire de quatre jours effectuée par les deux consultants européens. Laquelle mission s'achève ce vendredi. Pourquoi ce satisfecit ? Les deux experts sillonnent depuis quatre jours, couloirs et bureaux de la CPPF, pour évaluer la mise en œuvre des recommandations faites, suite à quatre études fi-

nancées, à titre gracieux, par l'Union européenne via Socieux+. Lesquelles recommandations doivent, une fois appliquées, participer à l'amélioration de la performance administrative et financière de la CPPF. En 2016, quatre études ont été commanditées par l'Union européenne à la demande de la CPPF. Elles ont porté sur : 1 - l'optimisation de la gouvernance de la CPPF; 2 - explorer comment la CPPF pouvait être porteuse d'un régime de capital décès et d'une

assurance de retraite complémentaire au bénéfice des agents du secteur public; 3 - la stratégie de communication et de marketing social de la CPPF; 4 - enfin, la mise en œuvre d'une architecture informatique appropriée pour le compte de la caisse. Au terme de ces quatre études, des recommandations ont été faites. « Nous avons la charge de mettre en œuvre les recommandations qui ont été faites. Nous avons demandé trois nouvelles études, et Socieux+ voulait savoir si les recom-

mandations des quatre premières études ont été mises en œuvre », a expliqué le directeur général de la CPPF, Marcel Mbele Loussou. Pour Renata De Leers, chef de mission de la délégation des consultants, « nous sommes heureux de constater que les recommandations formulées dans les rapports des études ont été prises au sérieux. Notamment, le système d'information qui sera acheté. Il y aura un don de la Banque africaine de développement (BAD) afin de se faire accompagner par un cabi-

net spécialisé, et d'acquiescer un tel progiciel. »

Exceptées les recommandations qui ont nécessité les financements publics, la CPPF ne disposant pas de financements inscrits dans la Loi de finances 2018. (Nous y reviendrons sur les perspectives de cette mission d'experts).

Brèves

Côte d'Ivoire : La production de noix de cajou a atteint 761 317 tonnes en 2018

En 2018, la Côte d'Ivoire a récolté 761 317 tonnes de noix de cajou, a annoncé le gouvernement au terme d'un Conseil des ministres qui s'est tenu hier. Ce volume marque une hausse de 6,7% par rapport à 2017 (711 236 tonnes) et dépasse l'objectif fixé en début de campagne (750 000 tonnes). Cette performance de l'appareil de production n'a pas toutefois profité aux exploitants. En effet, sur fond d'une conjoncture mondiale dégradée et de difficultés de commercialisation de la noix de cajou, les producteurs n'ont encaissé que 404 milliards de francs en 2018 contre 509 milliards en 2017.

Nigeria : Le pays pourrait devenir le premier producteur africain de maïs en 2019

Le Nigeria pourrait détrôner en 2019, l'Afrique du Sud comme numéro un africain de la production de maïs. Le pays le plus peuplé du continent devrait se diriger vers une production de 11 millions de tonnes alors que la récolte de la Nation arc-en-ciel est prévue provisoirement pour varier entre 10,4 et 10,7 millions de tonnes, selon les données récentes du Conseil international des céréales (IGC). Pour Wandile Sihlobo, en charge de la recherche dans l'agrobusiness à la Chambre des entreprises agricoles (Agbiz), cette situation tient surtout à la sécheresse qui a réduit les ensemencements en Afrique du Sud (-2% par rapport à 2017/2018) plutôt qu'à des progrès du côté du Nigeria.

Rassemblées par W.N.

Rapport de la Bad 2019 sur les perspectives économiques en Afrique

Créer des manufactures pour développer le continent

I. M'B.
Libreville/Gabon

L'industrialisation de l'Afrique est une condition indispensable pour le développement du continent. Cependant, la BAD tire la sonnette d'alarme sur un phénomène : déjà peu nombreuses, les manufactures ferment boutique. Les gouvernements en quête de bien-être pour leurs populations se doivent donc de les promouvoir. Un objectif périlleux, au regard des politiques mises en place.

LE rapport 2019 de la Banque africaine de développement (BAD) est très

clair : pas d'accélération de la croissance économique dans un pays sans un tissu industriel solide et diversifié. Les économistes et prévisionnistes de la BAD expliquent que « les accélérations de la croissance impulsées par l'industrie manufacturière ont le plus fort impact sur la création d'emplois. Dans l'ensemble, les épisodes d'accélération de la croissance enregistrés entre 1958 et 2016 dans les 20 pays africains de l'échantillon ont eu des effets positifs limités sur la sensibilité de l'emploi à la croissance. »

Ces accélérations de la croissance par l'industrie manufacturière n'ont eu qu'un faible impact sur la

création d'emplois. A titre de comparaison, l'effet est plus fort pour l'emploi dans le secteur des services (0,014 point de pourcentage) et plus faible dans celui de l'industrie manufacturière (0,006 point). Il n'y a non plus eu d'effet significatif sur l'emploi agricole. Il y a eu un effet négatif sur l'emploi dans le secteur de l'exploitation minière. De plus, les épisodes d'accélération de la croissance impulsés par l'industrie manufacturière ont des effets intersectoriels plus importants : élasticité de la croissance de l'emploi pour l'industrie manufacturière de 0,034 point de pourcentage, de 0,038 pour les services, de 0,022 pour

l'agriculture et de 0,053 pour les industries extractives. En somme, les phases d'accélération de la croissance impulsées par le secteur minier ont eu un effet aussi puissant que lors des phases impulsées par le secteur manufacturier. Globalement, les phases d'accélération de la croissance impulsées par le secteur manufacturier ont conduit à des changements structurels positifs, avec des effets dynamiques potentiellement plus importants à long terme. Une telle association forte entre les épisodes de croissance impulsés par l'industrie manufacturière et l'emploi démontre que

l'industrialisation est la clé du casse-tête de l'emploi en Afrique. **TALON D'ACHILLE.** Le point faible des pays africains reste que les industries ferment boutique : une désindustrialisation prématurée du continent. Pourtant, l'essor des industries a été qualifié de "moteur par excellence pour les pays en développement" par des nombreux économistes et experts de la Bad s'alarment : "Il semble que l'Afrique soit en train de se désindustrialiser prématurément", conclut le rapport 2019 de la Bad. Autrement dit, "la part de l'industrie ne croît que très lentement en Afrique".

COURS INDICATIFS DES DEVICES EN DATE DU 07/02/2019	
CHANGEMENTS  Union Gabonaise de Banque SiteWeb : http://www.ugb-banque.com	

DEV	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)	
	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957
USD	1,1394	1USD =	575,704	1 USD	598,259
CAD	1,5020	1CAD =	436,722	1 CAD	470,514
JPY	125,0500	1JPY =	5,246	100 JPY	5,782
GBP	0,8787	1GBP =	746,508	1 GBP	799,572
CHF	1,1394	1CHF =	575,704	100 CHF	637,05
ZAR	15,3372	1ZAR =	42,769	100 ZAR	46,94
MAD	10,8591	1MAD =	60,406	1 MAD	63,78
CNY	7,6850	1CNY =	85,355	1CNY	87,84
KES	114,1700	1KES =	5,745	1KES	5,92

INDICES BOURSISERS		
	en date du	
CAC 40	07/02/2019	5 079,03
DOW JONES	07/02/2019	25 351,90

BRENT (IPE) US Dollars/Baril
07 Fevrier 2019: 61,75